



Assemblée générale

Distr. générale
10 février 2022
Français
Original : anglais

Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale générale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles

Session relative aux questions d'organisation

New York, 24 février 2022

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session :
 - a) Déclaration liminaire de la Présidente ;
 - b) Déclaration liminaire d'un représentant ou d'une représentante de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux ;
 - b) Élections à la vice-présidence ;
 - c) Décision finale concernant la liste des représentantes et représentants d'autres organisations non gouvernementales concernées, d'organisations de la société civile, d'établissements universitaires et du secteur privé.
3. Questions diverses.
4. Clôture de la session.



Annexe

Projet d'organisation des travaux

1. La session relative aux questions d'organisation du Comité spécial se tiendra dans la salle de l'Assemblée générale du Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, le jeudi 24 février 2022¹.
2. Elle se déroulera entièrement en présentiel. Selon les règles de distanciation physique actuellement en vigueur au Siège de l'Organisation des Nations Unies², la salle de l'Assemblée générale peut accueillir quatre représentantes ou représentants (un ou une chef de délégation et trois autres personnes) de chaque État Membre, du Saint-Siège, de l'État de Palestine et de l'Union européenne. La réunion sera diffusée sur le Web à l'intention du public.
3. Le projet d'organisation des travaux est présenté ci-dessous³.

<i>Date et heure</i>	<i>Point</i>	<i>Intitulé ou description</i>
Jeudi 24 février		
10 heures-13 heures	1.	Ouverture de la session
	2.	Questions d'organisation <ol style="list-style-type: none"> a) Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux b) Élections à la vice-présidence c) Décision finale concernant la liste des représentantes et représentants d'autres organisations non gouvernementales concernées, d'organisations de la société civile, d'établissements universitaires et du secteur privé
	3.	Questions diverses
15 heures-18 heures	4.	Clôture de la session

¹ On trouvera de plus amples informations concernant le Comité à l'adresse www.unodc.org/unodc/en/cybercrime/cybercrime-adhoc-committee.html.

² Les mesures de précaution visant à contenir la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19) qui seront appliquées pendant la session seront annoncées en temps utile sur le site Web du Comité, à l'adresse susmentionnée.

³ Le projet de calendrier pour l'examen de chaque point de l'ordre du jour n'a qu'une valeur indicative. Si l'examen d'un point est terminé plus tôt que prévu, le Comité passera au point suivant.